

Directeur adjoint

Poste régulier à temps complet – Concours n° 3262

Service de l'équipement

Campus de Trois-Rivières

Pavillon Suzor-Côté

Sommaire

Sous l'autorité du directeur du Service de l'équipement (SÉ), le directeur adjoint du SÉ a pour mandat de collaborer à la planification, la coordination et la gestion des dossiers du SÉ, tant pour la communauté universitaire que pour la clientèle externe. Il travaille en étroite collaboration avec le directeur pour assurer une saine gestion du parc immobilier. Le directeur adjoint du SÉ collabore avec les différentes unités académiques et administratives pour assurer la gestion des projets de développement immobilier liés aux activités de l'Université.

Le directeur adjoint du SÉ a les principales responsabilités suivantes :

- Contribuer à la planification annuelle, au processus de sélection des projets (identification, évaluation, priorisation) et à la gestion du portefeuille de projets immobiliers;
- Préparer, en collaboration avec les directions du Vice-rectorat à l'administration et aux finances et pour présentation aux instances de gouvernance de l'Université (conseil d'administration, comité exécutif), les dossiers stratégiques requis dans le cadre de la planification et du développement des projets immobiliers;
- Assurer la gestion, la planification, l'organisation, le contrôle et l'évaluation des services auxiliaires de l'Université (gestion des locaux, entretien ménager, etc.);
- Gérer les projets de développement immobilier du secteur de l'enseignement et de la recherche universitaire;
- Contribuer à la gestion des projets de construction, d'amélioration, d'extension et de rénovation des biens immobiliers;
- Assurer un suivi des différents processus et politiques relevant du SÉ;
- Développer et maintenir des relations avec les partenaires du milieu et les partenaires externes;
- Contribuer au rayonnement de l'institution par la mise en valeur des installations et des espaces;
- Participer aux travaux de divers comités, organismes ou groupes de travail en lien avec ses fonctions;
- Accompagner ou représenter le directeur du SÉ à sa demande;
- Gérer les ressources humaines, notamment en ce qui a trait à la planification, l'embauche, la supervision, l'évaluation et le développement du personnel placé sous sa responsabilité;
- Gérer les ressources matérielles et financières sous sa responsabilité;
- Accomplir tout autre mandat que lui confie son supérieur immédiat.

EXIGENCES :

Scolarité : Baccalauréat dans une discipline appropriée; un diplôme de deuxième cycle sera considéré comme un atout;

Expérience : Cinq années d'expérience pertinente reliée aux fonctions du poste, notamment en gestion de projets; Expérience en gestion dans le domaine immobilier et/ou de la construction; Expérience en milieu universitaire ou en milieu institutionnel;

Autres : Habiletés relationnelles.

TRAITEMENT :

Groupe - cadre : Catégorie 3

Salaire : de 82 962 \$ à 122 786 \$ / annuellement

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre candidature **avant 17 h, le 17 janvier 2021.**

Seules les candidatures soumises sur le site des offres d'emploi de l'UQTR seront considérées.

Consultez notre site web pour les descriptions complètes et les détails de postulation au www.uqtr.ca/postesofferts

À propos de nous :

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) est une jeune université à dimension humaine solidement implantée dans son milieu et résolument branchée sur le monde scientifique. Avec plus de 280 programmes, dont certains exclusifs au Québec et au Canada, l'UQTR se démarque grâce au dynamisme de sa communauté et à l'expertise de son corps professoral.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent. L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise que son allègement stylistique.
